



LE TRAIT D'UNION



Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Sixième Année Volume. 4

www.sneaa.qc.ca

Hiver 2010

C'EST OFFICIEL CE SERA AP-60

14 DÉCEMBRE 2010



758 MILLIONS POUR LES 38 CUVES DE LA PHASE 1

- 2. Mot du Président
- 4. Assurance-emploi
- 5. Entretien-services
- 6. Usine Laterriere
- 8. Chimie
- 9. Mécano

- 10. Santé-sécurité
- 11. Site Web
- 12. Bourses des TCA
- 13. Comité des retraités
- 14. Suite du congrès FTQ
- 16. Grandes visites

COMITÉ DU JOURNAL

Bruno Tremblay
Mireille Boily
Denis De Varennes
Éric Gilbert

MOT DU PRÉSIDENT



Consœurs, Confrères,

L'année 2010 se termine et encore une fois, nous avons eu à affronter diverses problématiques, réorganisations de toutes sortes, bassins d'eau extrêmement bas qui menaçaient les installations, perte de la moitié des salles de cuves à l'usine Laterrière, transfert de la paie vers Montréal, pour ne nommer que celles-là.

AP-50

L'annonce effectuée par la direction le 14 décembre dernier, d'octroyer 758 millions \$ afin de construire la phase 1, AP-60 vient très bien fermer l'année 2010. Tout le crédit revient aux travailleurs et travailleuses qui ont accepté bien des sacrifices et subi beaucoup de changements.

Tous ces efforts portent fruit. Avec cette annonce, la phase 1 va être opérationnelle au début 2013. De voir monter la structure, va redonner un vent positif à tous, les dernières années ayant été très éprouvantes.

La priorité du syndicat d'Arvida a toujours été et sera la même, soit de faire atterrir le projet dans son entier (phases 2 et 3 - 460 000 tonnes et plus). L'expertise et la maîtrise du procédé détenues par les travailleurs et travailleuses ne fait aucun doute, ceux-ci sont capables de relever le défi de faire fonctionner une usine, la plus grosse possible, avec la nouvelle technologie AP-60.

La paie

La partie syndicale continue de revendiquer le maintien des activités du service de paie au Complexe Jonquière de façon juridique et politique. Dans l'ensemble du Québec, des grandes compagnies telles RTA, Bombardier, Pratt et Whitney, Hydro-Québec, Gaz Métropolitain et autres, prennent la décision de transférer différents services vers les grands centres et ailleurs dans le monde au détriment des régions. Cet automne, Hydro-Québec a annoncé qu'elle transférerait 10 postes (service à la clientèle et compte à payer) vers Montréal. Auparavant, Gaz Métropolitain avait transféré une quinzaine de postes vers Montréal. C'est évident que ces grandes entreprises se sont engagées, via leurs ententes avec les gouvernements, pour alimenter leurs sièges sociaux afin de les maintenir dans les grands centres. C'est scandaleux! Nos consœurs au service de la paie du Complexe Jonquière traitaient toutes les paies RTA syndiquées du Québec. Une unité (Shawinigan) a été transférée à Montréal pour le traitement des paies. Après vérification avec la partie syndicale de Shawinigan, tout est croche et il y a plein d'erreurs sur les paies et les employés ne savent pas à qui s'adresser. Au cours de l'année, au fur et à mesure que les différents secteurs seront transférés à Montréal, je vous invite à ramasser d'aplomb vos directions locales quand il y aura des erreurs de toutes sortes sur vos paies.

Il faut absolument que la direction RTA révise sa position et conserve le service de paie au Complexe Jonquière. Quand on sait qu'il n'y a aucun gain à le transférer à Montréal sauf que d'engraisser le siège social.

Laterrière

Les travailleurs et les travailleuses de l'usine Laterrière ont démontré une implication exemplaire dans le redémarrage des 216 cuves arrêtées en juillet dernier. La maîtrise et l'expertise détenues dans le procédé ont fait toute la différence et c'est ainsi que la totalité des cuves a été redémarrée dans un temps record et sans accidents.

Vaudreuil

Les efforts et les sacrifices énormes consentis par les travailleurs et les travailleuses dans la diminution des coûts d'opération de l'usine Vaudreuil ont été reconnus avec l'annonce de la direction le 12 novembre dernier. Un investissement de 11 millions de dollars au Lac de Boue faisant en sorte que le prolongement de durée de vie de Vaudreuil sera au-delà de 2020. Peu de gens croyaient au dépassement de 2012 et tout le monde a relevé Le défi. Plus loin ira Vaudreuil, plus longtemps nous aurons nos jobs. Si nous pouvons l'amener à 2050, tant mieux!

FTQ

Du 29 novembre au 3 décembre 2010 se tenait le 29^e congrès de la FTQ. J'y ai assisté en compagnie de MM. Réjean Savard, vice-président de la section métal, Serge Gilbert, vice-président de la section entretien-services ainsi qu'avec l'ensemble des TCA-Québec dont nous avions l'appui. Les représentants du SNEAA ont fait la démarche jusqu'au bout malgré la déception qu'il n'y ait pas eu de candidat dans la course à la présidence contre M. Arseneault.

Le SNEAA avec l'aide des TCA-Régionaux, TCA-Québec et des conseils régionaux FTQ ont fait adopter entre autres, des résolutions sur un code d'éthique et de bonne gouvernance pour les dirigeants de la FTQ et une résolution sur la tenue d'un colloque sur la nationalisation des ressources naturelles, celles-ci ont été adoptées unanimement. Le SNEAA, s. l. 1937 a dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas! En coulisse au congrès c'était unanime, plein de gens sous le couvert de l'anonymat approuvaient les démarches du SNEAA, s. l. 1937, mais ceux-ci refusaient de sortir public. Nous avons suscité plusieurs débats et nous continuerons de le faire. Je vous invite à vous rendre sur notre site Internet (sneaa.qc.ca) pour la chronologie du dossier concernant la FTQ.

En terminant, au nom du comité exécutif du SNEAA, s. l. 1937, je vous réitère à tous et à toutes de faire la job à la lettre, de respecter toutes les méthodes de travail et de la faire top sécurité. En agissant ainsi nous éviterons de donner des idées de réorganisations de la part de notre employeur.

J'en profite pour vous souhaiter un JOYEUX NOËL et une très BONNE ANNÉE 2011.

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président



SECTION MÉTAL

ASSURANCE-EMPLOI**Parcours d'un employé qui doit s'absenter de son travail pour maladie personnelle**

Il est important d'apporter ou de faire parvenir votre billet de médecin au centre médical, et ce, le plus rapidement possible. À partir de ce moment, il est de votre responsabilité de vous inscrire à l'assurance-emploi dès la première semaine d'attente même si vous sortez juste pour une semaine; cela évitera bien des problèmes si vous devez vous absenter à nouveau pour cause de maladie au cours des 12 prochains mois.

Comme vous le savez, depuis que Rio Tinto a acheté Alcan, le service de la paie a subi des diminutions au niveau du personnel, donc un surplus de travail.

Malgré leur bon vouloir, ils ne peuvent plus donner un service 5 étoiles comme auparavant. Ils peuvent vous donner des informations et vous diriger, mais ils ne peuvent plus remplir votre demande d'assurance-emploi. Alors, ce n'est pas évident de faire les démarches pour l'assurance-emploi pour les employés qui n'ont jamais fait de demandes ou pour ceux qui y ont eu recours lors des dernières années. Si vous avez besoin d'aide, vous devrez vous rendre ou appeler au bureau de l'Assurance-emploi. Pour votre information, depuis cet automne, le bureau de Jonquière est situé au coin du boulevard du Royaume et de la rue Ste-Famille dans l'ancien local de la bibliothèque de Kénogami. Pour les autres villes, rien n'a changé.

Un autre petit changement

Lorsque vous recevez vos chèques, vous devez les garder et faire un chèque personnel du montant global à la fin de votre prestation et faire parvenir le chèque au service de la paie ou sinon, des coupures seront prélevées sur vos paies au montant de 350 \$ environ par semaine.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un beau temps des fêtes et une bonne année 2011 ainsi qu'à tous les retraités et futurs retraités de l'usine et leur famille.

Réjean Savard, vice-président

Laval Fortin, officier senior

Éric Gilbert, officier senior

Comité 109 en santé

Avec beaucoup de patience et d'acharnement, les résultats ont porté fruit au 109. La forme physique faisant partie des priorités pour quelques employés du laboratoire, un comité «109 en santé» s'est formé afin d'obtenir des conditions d'entraînement favorable pour tous. Plusieurs portes se sont fermées, mais avec un comité très décidé et convaincu de la pertinence du projet, la direction a finalement rendu son verdict et elle a accepté de nous consacrer de l'espace pour notre salle d'entraînement. Donc à partir de maintenant, les employés peuvent bénéficier d'un contexte favorable afin de maintenir une forme respectable à condition bien sûr de respecter la formule dictée par la direction et d'avoir un vélo personnel, car la compagnie ne voulait pas que ça coûte un sou. En bref, un beau projet pour tout le monde. Bravo pour cette réalisation.

Dans le même ordre d'idée, une cantine santé est née dans le but d'avoir une alimentation saine. Ce concept très original mené par le groupe 109, permettra de ramasser de l'argent afin de la remettre à des causes touchant les enfants malades. Ce projet fut accueilli par les employés avec enthousiasme et la formule est déjà gagnante. Chacun peut participer de façon personnelle en effectuant une recette santé et la remettre en don. Avec ces deux bons coups, le laboratoire 109 et ses membres lancent un message aux autres qu'il faut croire en nos projets même s'il est difficile d'y parvenir, et que notre force demeure la solidarité.

Richard Lapointe
RZ, section bureau



Section entretien-services



SOUS-TRAITANCE

En 2006, nous avons négocié la sous-traitance, mais lorsque je vois des cadres qui font certains travaux manuels, ce n'est pas normal. Donc, si vous en voyez un faire des travaux dites-lui que ce n'est pas sa job ou parlez-en à votre représentant syndical.

SOUS-TRAITANCE (BIS)

Qu'est-ce qu'un sous-traitant? Est-ce un être humain ou un nombre d'heures qui va se faire sur un horaire de 8 heures qui peut-être changeable à tout moment, dur à vivre et pouvant occasionner des conflits de famille, d'horaire, de divorce, etc. Avec ce que j'entends depuis quelque temps, je crois que la 2^e option est la bonne.

Depuis que la sous-traitance est entrée à l'usine, nous entendons des cadres sous-traitants planter leurs employés comme du poisson pourri. Nous entendons aussi des histoires comme un employé de sous-traitant qui a été mis à pied parce qu'il parlait de syndicalisation même s'il faisait très bien son travail ou on a peur de perdre notre emploi. Les boss vont nous mettre à pied et aller chercher des travailleurs à l'extérieur de la région si on veut se syndiquer. Ça se peut-tu! Qu'est-ce que ça donne de mettre de la pression sur ses employés pour ne pas qu'ils se syndiquent. S'ils veulent se syndiquer, j'imagine que c'est parce qu'ils ont des boss qui ne pensent qu'à se remplir les poches en sous-payant leurs employés. Lorsque nous avons négocié la sous-traitance en 2006, jamais j'aurais cru qu'autant de ces employés seraient sous-payés. Je croyais que RTA aurait plus de cœur, mais ce qui compte le plus pour les boss c'est de se remplir les poches et de faire des menaces. Souvent, les employés de RTA nous disent que nous sommes seulement des numéros, mais que penser des employés des sous-traitants?

Messieurs, patrons de sous-traitants, respectez vos employés et vos employés de sous-traitants, n'ayez pas peur de faire valoir vos droits et syndiquez-vous!

SECTION ENTRETIEN-SERVICES



Serge Gilbert, vice-président

Usine Laterrière

Les années 2009 et 2010 ont été deux années très difficiles pour tous les employés de l'usine Laterrière.

Premièrement, la crise économique, le prix du métal à la baisse et pour couronner le tout, la perte de 216 cuves en juillet dernier.

Le bon travail de tous les employés nous a permis de traverser cette crise qui perdure depuis 2 ans et de garder notre usine en bonne position sur le marché.

L'exécutif a eu à faire des choix difficiles lors des négociations pour pallier au manque de main-d'œuvre. Afin de respecter le choix des vacances des employés et que le Complexe Jonquière étant dans l'impossibilité de libérer la main-d'œuvre, nous avons dû embaucher des contracteurs pour nous aider à redémarrer les cuves.

Cette entente a été négociée en collaboration avec M. Jacques Gravel, représentant des TCA, de façon à utiliser cette main-d'œuvre externe ainsi que des retraités pendant 119 jours et seulement du côté de la ligne 2.

Pour l'embauche sur la ligne 1, après le départ des étudiants, l'entente était la même pour 20 personnes externes qui quitteront en décembre 2010. Cette entente nous permet d'effectuer les mouvements de main-d'œuvre de l'affichage du printemps en attendant l'embauche de nouveaux employés qui se fera à l'automne 2010.

Pour le dossier «temps supplémentaire», l'entente était d'utiliser cette main-d'œuvre seulement en contingence après avoir épuisé la liste usine.

Cette dernière année nous a amenés à négocier avec le Manoir, la direction ainsi que le Complexe Jonquière pour l'entente 2.13. Cette dernière consiste à respecter l'affichage des gens qui ont la garantie d'emploi de 2006, et ce, sans obliger le plus jeune ayant cette garantie. Ensuite, il y aura alternance entre les gens qui ne font pas partie de cette entente comme un employé de l'usine Beauharnois et un nouvel employé de la rue.

Concernant le dossier «métal» de l'usine Grande-Baie, nous avons encore une fois une décision déchirante à prendre. Nous n'avions plus la quantité de métal suffisante pour remplir nos commandes et ainsi risquer de perdre le client qui utilise 80 % de notre production, ce qui veut dire; des emplois en jeu. Cette entente prenait fin au fur et à mesure que l'électrolyse pouvait fournir la quantité de métal suffisante avec les exigences du client.

L'usine Laterrière qui produit 235 000 tonnes d'aluminium par année, a rétabli sa capacité complète après la fermeture temporaire de l'usine en raison d'une panne électrique en juillet 2010. La remise en service des séries de cuves s'est effectuée des semaines avant la date prévue; ce qui constitue une réalisation remarquable. Nous sommes très fiers du travail d'équipe, de la détermination et de l'engagement continu dont ont fait preuve tous les employés de l'usine. Cela prouve, hors de tout doute, que les employés de l'usine Laterrière sont des professionnels dans le secteur de l'aluminium.

Les membres de l'exécutif en profitent pour vous souhaiter une joyeuse période des fêtes et une excellente année 2011!

Syndicalement vôtre,

Votre exécutif syndical



Steeve Gagnon
Président



Christian Thibeault
Officier senior

Santé-sécurité

Le redémarrage de la ligne 2, s'est fait dans un temps record, à un rythme souvent inquiétant, mais grâce à la vigilance des employés de l'usine Laterrière et à leur grande collaboration, tout s'est relativement bien déroulé.

Tout le monde a mis l'épaule à la roue et c'est un vrai beau travail d'équipe qui s'est fait. Les travailleurs avaient à cœur que la situation se rétablisse le plus rapidement possible, et ce, sans négliger l'aspect santé-sécurité.

L'arrêt de la ligne 2 a permis d'effectuer plusieurs améliorations en santé-sécurité, et ce, encore une fois avec la collaboration de plusieurs employés. Premièrement, une réfection des épurateurs aux murs mitoyens s'est réalisée. L'exercice qui visait à améliorer la captation de nos émissions se répétera à la ligne 1.

On a profité également de l'arrêt majeur pour instaurer une nouvelle méthode, développée par Jacques Lavoie, pour effectuer le nettoyage des bouches de ventilation à l'intérieur de la cuve. On a percé la culotte de ventilation et installé des panneaux qui permettront un nettoyage efficace et régulier des conduits. Donc, un gain très important qui augmente de façon significative la tire de la cuve qui sera alors remise dans des conditions parfaites.

PVR

Le port d'un respirateur dans les salles de cuves est désormais obligatoire à l'exception faite du passage central et des bouts de salles. Suite aux mesures prises en hygiène industrielle et à la perte de capacité pulmonaire observée chez plusieurs travailleurs d'électrolyse, le port du Racal est présentement en implantation lors du changement d'anodes.

Nous travaillons à éliminer le plus possible les dangers à la source, mais il est essentiel de se protéger même si cela peut occasionner des inconforts. Les dommages sont trop importants et malheureusement souvent irréversibles. Notre santé c'est ce qu'on possède de plus précieux, prenons-en soin!



Mireille Boily
Représentante à la prévention



Consœurs, confrères,

Au nom de l'équipe TCA au Saguenay-Lac-Saint-Jean, je vous souhaite une agréable période des Fêtes et une année 2011 à la hauteur de vos espérances.

Plus que jamais, la solidarité sera notre porte de sortie pour faire face aux mouvements de droite. Tous ensemble, nous sortirons gagnants de ces défis.

Joyeux Noël et Bonne Année!

Denis Lepage, Gilles Bellemare, Jacques Gravel, et Christine Gaudreault



Section chimie**CONTINUONS LES TRADITIONS!**

En ce temps des fêtes, nombreux sont ceux qui renouvellent la tradition avec les réceptions de bureau, les vœux de bonheur, les réunions de famille, les cadeaux, la messe de minuit et bien d'autres choses. Chacun d'entre nous doit garder cet esprit féérique et transmettre autour de soi l'importance de ces temps heureux qui peuvent parfois paraître comme du déjà vu.

Il y aura malheureusement aussi cette année des connaissances ou des personnes proches qui seront peut-être seules ou qui auront de la mortalité en cette période de festivités. Nous leur souhaitons malgré tout, des fêtes acceptables et dans la mesure du possible, heureuses. Soyez généreux envers les organismes qui se dévouent pour aider les plus démunis, car ils en ont bien besoin.

Notre cadeau cette année pour la section chimie, est l'arrivée de nouveaux employés communément surnommés «les verts». Il y avait longtemps que l'on souhaitait leur arrivée. Pour nous, c'est un peu l'aboutissement de sacrifices que les employés ont dû faire depuis 2006 et qui ont permis d'engager deux ans plutôt que prévu, ces personnes. C'est un vent de fraîcheur et d'optimisme qui souffle dans la bonne direction.

Il faut enseigner, communiquer et pratiquer les valeurs syndicales afin de perpétuer la tradition que les anciens ont commencée, que les employés présents ont modelée et que les nouveaux, en espérant qu'ils seront les plus nombreux possible, devront améliorer. Il n'y a rien d'acquis et il faut travailler ensemble à continuer la fabrication d'un syndicat fort et uni.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

CONTINUONS LES TRADITIONS!**SECTION CHIMIE**

Pierre Boudreault
Officier senior



Carl Dallaire
Vice-président

Gagnante de la bourse Claude Ducharme

Je tiens à exprimer ma fierté pour ma fille Emie Dessureaut qui vise de hautes études universitaires dans le domaine de la santé.

Elle a obtenu la bourse d'études TCA-Canada pour son implication dans la société et ses connaissances du mouvement syndical. Elle est également récipiendaire de la bourse TCA-Québec pour la rédaction d'un texte politique sur le déversement de pétrole de BP.

Je constate qu'il est plus qu'important d'encourager notre relève afin que nos jeunes puissent être encouragés à performer dans leur domaine d'études désiré.

Un merci sincère aux TCA qui contribuent depuis plusieurs années à la poursuite des études des jeunes méritants.



Sandra Fortin, comité de surveillance

Votre section entretien-services

Bonjour à tous,

En ce temps de réjouissances, je voudrais vous sensibiliser sur un sujet qui, à mes yeux, est très important, la boisson.

Depuis quelques années, la loi et les règlements ont changés. Sur nos routes beaucoup de gens se font arrêter en état d'ébriété. Avec tous les désagréments que cela occasionne et les vies fauchées, les ravages que la boisson cause sont énormes. Même à l'ouvrage, les règlements et les lois gouvernementales sont très sévères à l'égard des gens qui consomment ou qui sont en état d'ébriété.

S.V.P., si vous prévoyez sortir avec des amis pour fêter, laissez donc votre véhicule à la maison. Aujourd'hui, il y a tellement de moyens pour rentrer à la maison sain et sauf comme par exemple en taxi, nez rouge, chauffeur attitré et en plus, si vous êtes tenu de travailler le lendemain, s.v.p., restez chez vous et avertissez votre supérieur. En suivant ces conseils, je crois que beaucoup d'entre nous vont avoir de belles fêtes.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter à toutes et à tous, de joyeuses fêtes.

Section entretien-services

Jean Bergeron, officier senior



GOGGLE/RTA

Évidemment l'employeur à Vaudreuil est viré carrément sur le capot. Tellement peur de l'irréel, nous voici donc en équipement d'homme grenouille avec des «Goggles». Vous avez même le choix, des couleurs bleu qui vont très bien avec les bottes bleues, des «Goggles» grises arrondies pour prendre des bonnes débarques dans les endroits inusités, des «Goggles» noires profilées avec ventilations...pour quand vous êtes dans la brume... Tant qu'à être ridicule c'est aussi bien de le faire comme il le faut. Maintenant on ose même plus imaginer qu'elles seront leurs prochaines inventions. Probablement un tuba! Des décisions comme celles des «Goggles», ça va super bien dans les bureaux, mais le faire vivre aux employés sur le plancher est une autre chose. Pensez donc avant d'agir, nous, nous le faisons!

Denis deVarennnes
Agents de griefs, H2



Un conflit qui dure toujours

Saviez-vous que les 253 employés syndiqués du Journal de Montréal sont toujours en lock-out depuis maintenant 23 mois? Le propriétaire, le groupe Quebecor, le même que celui du journal le Réveil de Jonquière, avait placé illégalement les employés en lock-out, afin de détruire le syndicat. Présentement, personne n'entrevoit la fin du conflit. Imaginez de survivre deux années de conflit sans revenus! Pas sûr...Donc nous, comme syndiqués, avons le devoir de supporter leur cause. Trop d'abus de la part de la partie patronale pour infliger un lock-out à leurs employées afin de pouvoir casser les syndicats. Dénonçons Quebecor...

Assez c'est assez, soyons solidaires!

Denis deVarennnes,
Agent de griefs, H2

Décision CSST «Goggle» à l'usine Vaudreuil

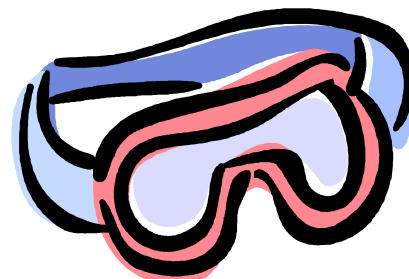
Beaucoup de gens nous demandent où en est rendu ce dossier. D'abord un historique du dossier s'impose. Dès 2008, RTA désirait implanter cet équipement de protection individuelle à l'usine Vaudreuil, après de nombreuses rencontres au comité légal de santé-sécurité de l'usine Vaudreuil (CSSV) et de nombreuses interventions des représentants en prévention, nous avons finalement décidé du port de la visière en tout temps ainsi qu'un meilleur ajustement des lunettes de sécurité (10 mm) et ce, même si l'on craignait à ce moment des risques d'accidents relativement à cette mesure. À ce moment, vos représentants voulaient savoir l'impact sur le bilan des blessures aux yeux et au visage afin de mesurer les gains pour les travailleurs. Jamais la visière n'avait été portée en tout temps et un changement de culture était nécessaire afin de diminuer les risques et conséquemment des blessures. Le but était aussi que les travailleurs s'approprient leur propre sécurité et celle des autres en toute circonstance. Les résultats à date ont été des plus satisfaisants.

Début 2010, la direction veut une nouvelle fois réintroduire la «Goggle» à l'usine afin d'atteindre l'objectif «zéro blessure» aux yeux. Vos représentants sont d'accord pour examiner la protection aux yeux versus la tâche particulière et seulement si l'on ne peut éliminer les risques à la source. Ainsi sur certaines tâches où par une analyse de risque, l'on déterminait que le risque est élevé comme en exemple le lavage de planchers ou le lavage aux presses entre autres, la «Goggle» serait obligatoire. Cependant, dans les tâches de mécanique où il y a absence de caustique, la visière qui a déjà fait ses preuves, demeurerait.

Pourquoi cette position de vos RP ? Parce que nous croyons que l'introduction de la «Goggle» créera de nombreux risques et inconvénients pour les usagers. Déjà en 2000, le CSSV avait enlevé cet EPI de la liste Vaudreuil et introduit la visière ainsi que la lunette « Eagle » mieux ajustée et plus efficace contre les risques de brûlures aux yeux. L'histoire nous avait enseigné en effet que lorsque dans certains cas survient un accident majeur aux yeux ce n'était pas l'EPI qui faisait la différence, car souvent le travailleur éclaboussé et surpris, perdait ou enlevait tout son équipement, était désorienté. Dans ce cas, la solution était de faire ce travail à deux afin d'amener le plus rapidement possible le travailleur à la douche d'urgence. Travailler en prévention est la solution qui nous a fait faire d'énormes gains au cours des années en santé et vos RP se sont dissociés de la vision d'implantation géographique de RTA par usine (CC, EST, OUEST, HSB, FLUORURE) et ont demandé à la CSST comme prévu à la loi, de rendre une décision.

Le 11 novembre dernier, la CSST rendait une décision exécutoire, favorable à l'employeur. Donc, vos représentants assumeront pleinement leur rôle de prévention et vous assisteront pour tout problèmes concernant le port de la «Goggle» et demeurerons disponibles afin de faire des analyses de risques si aucune solution n'est applicable à votre cas particulier. Cette décision est décevante et nous espérons que le bilan des blessures n'en sera pas affecté dans l'avenir. Prenez tout le temps nécessaire pour ne pas vous mettre à risque.

Pour les gens du NMA qui travaillent présentement avec la «Goggle» plusieurs se sont plaints discrètement des risques et inconvénients auprès des RP, mais il faut savoir que légalement nous représentons les membres de l'accréditation syndicale du SNEAA et personnes d'autres. Cependant, les gens du NMA ont des moyens de contestation permis par la loi et devront prendre leur courage à deux mains afin de manifester leur désaccord.



Bruno Tremblay, coordonnateur en santé-sécurité

Site Web

Un site en pleine croissance!

L'information circule très vite depuis la mise en service de notre nouveau site Web. Pour ceux qui suivent l'évolution du site depuis le lancement en septembre, les liens s'accumulent dans plusieurs sections. Ainsi, dans l'onglet du «**Journal du SNEAA**» on y retrouve maintenant plusieurs liens vers d'autres sources d'informations qui, nous le pensons, vous seront utiles afin de vous forger votre propre opinion ou à tout le moins, vous feront réfléchir en profondeur sur les sujets qui vous intéressent. Évidemment, il n'y aura aucun lien vers les médias de PKP (Journal de Montréal) ou des Desmarais (La Presse), car la convergence vers les deux mêmes personnes n'enrichit que deux personnes au détriment du peuple de tout le Québec!

Aussi, vous remarquerez que les photos des organigrammes ont été standardisées afin d'améliorer la qualité visuelle du site et une navigation plus agréable. Quand vous irez dans la section, [santé/sécurité/organigramme/Bruno Turbide, programme d'aide aux employés/](#), vous y retrouverez plusieurs liens vers des ressources, références et aide comme «Le Centre de prévention du suicide 02», «La maison Maxim-Homme» pour hommes en détresse, le «Réseau des délégués sociaux FTQ» ainsi que les coordonnées du «Programme d'aide aux employés RTA» et celles de vos ressources syndicales.

Dans l'onglet, «**Nouvelles et Communiqués**», vous retrouverez les nouvelles les plus récentes concernant votre syndicat ainsi que parfois des liens via les journaux dits commerciaux (PKP et Power Corp.), et ce, afin de mieux vous informer ou même de [rectifier l'information sur le champs, sur ce qui aurait dû être rapporté comme nouvelle!](#) Malheureusement, quand nous donnons des textes à la Presse certains journalistes n'hésitent pas à réécrire ceux-ci à leur convenance. Votre site corrigera cette injustice!

Pour connaître les dates importantes du mois en cours et celles des mois suivants, référez-vous au [calendrier](#) qui est mis à jour régulièrement.

Nouveautés de décembre – Opinion — Sur la page d'accueil, des articles de fond, dossiers ou résumés condensés (Digest). Des articles concernant la mondialisation, les multinationales, les fédérations de syndicats, des nouvelles de la solidarité régionale, mais aussi des dossiers du monde entier pour ceux qui veulent être renseignés sur plus d'une page! En décembre, notre président nous fait le résumé de la saga FTQ tel que présenté aux membres du conseil syndical le 7 décembre 2010.

Enfin, pour recevoir par courriel les avis d'assemblée générale, parution de journal syndical, ou de tout autres renseignements que votre syndicat juge pertinent que vous receviez, n'hésitez pas à vous inscrire à [Infolettre](#). Ainsi, dans le confort de votre foyer vous pourriez recevoir bientôt la dernière édition du journal «Le Trait d'Union» ! De même, communiquez avec nous au sneaa@sneaa.qc.ca afin de nous faire part des besoins que vous avez ainsi que des suggestions que l'on pourrait ajouter à notre site afin d'en améliorer constamment le contenu ainsi que la forme.

À suivre bientôt ! Nos partenaires s'affichent sur le site et le SNEAA sur les réseaux sociaux comme «Facebook» et «Twitter»? Plus que probable! Un site interactif? Download.sneaa? Pas impossible! Blog? Formation en ligne? Pourquoi pas!

Venez prendre de vos nouvelles sur votre site! Nous vous souhaitons une bonne visite.



Bruno Tremblay

BOURSES NATIONALES DES TCA

Chaque année, le syndicat national des TCA et le Conseil des TCA offrent un total de 13 bourses au montant de 2 000,00 \$ chacune. Il s'agit des bourses suivantes: Jim Ashton (2), Dan Benedict (2), Cesar Chavez (1), Nelson Mandela (2), Victor Reuther (2), Dennis McDermott (2), Tommy Douglas (2).

Ces bourses sont accordées à des fils ou filles de membres des TCA en règle qui entament leur première année à **plein temps** d'études postsecondaires (université, collège, institut technologique, institut pédagogique, école de sciences infirmières, etc.).

Une bourse est à la disposition des membres des TCA comptant au moins une année d'ancienneté et qui entament leur première année à **plein temps** d'études postsecondaires. **Il s'agit strictement de bourses d'entrée, qui ne sont pas renouvelables pour la deuxième année d'études.**

Le dossier de demande de bourse doit inclure :

- un formulaire officiel de demande;
- une lettre de recommandation émanant d'un professeur, d'un directeur d'école ou d'une autre personne en vue dans la collectivité;
- un relevé de notes.

Prière de noter que, contrairement à plusieurs des bourses d'autres institutions, vos notes ne sont qu'un des nombreux facteurs qui seront pris en considération.

Les personnes dont la demande sera acceptée devront, avant de se voir remettre la bourse, soumettre des documents officiels prouvant leur admission par l'une des institutions susmentionnées ainsi qu'une preuve d'inscription.

La sélection des demandeurs sera faite par un comité dont les membres seront nommés par le Bureau exécutif du Conseil des TCA ou le Bureau exécutif national des TCA. La décision du comité sera finale.

Les demandeurs doivent s'assurer que leur demande ainsi que tous les documents requis sont soumis au:

Bureau national des TCA

205 Placer Court

Toronto, ON M2H 3H9

A/S de Rick Rose, directeur des services de l'éducation

Au plus tard le 30 avril, (le cachet de la poste avant le 15 avril 2011)

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Le formulaire de demande est disponible au Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida et est également accessible sur le site web des TCA à www.caw.ca-education.

LES DIFFÉRENTES OPTIONS DE RETRAITE

C'est à partir de cette année que le nombre de travailleurs admissibles à la retraite sera le plus imposant au Complexe Jonquière. Comme il s'agit d'une des décisions les plus importantes de votre vie, il est donc utile de bien connaître toutes les options de calcul de retraite auxquelles vous avez droit avant de prendre votre décision. En effet, lorsque vous demandez que l'on vous prépare le calcul de votre rente, la responsable de la compagnie ne vous présente habituellement que deux options, soit la formule normale, soit la formule maximum. Il existe cependant une troisième possibilité qui ne vous sera présentée que sur demande. Il s'agit de la formule avec rente temporaire.

Cette formule vous offre d'avoir une plus grosse rémunération de retraite jusqu'à 65 ans et de diminuer votre rente par la suite. Nous savons très bien que cette formule ne conviendra pas à tous, mais peut-être qu'elle pourrait en intéresser certains, car le choix de l'une ou l'autre de ces options dépend du budget, de la santé et des projets de chacun.

Nous ne privilégions aucune de ces différentes options, car le choix final vous appartient. Notre but est seulement de vous aviser que cette option existe et qu'elle est disponible pour ceux qui le désirent. Il est toujours possible de demander conseil à votre représentant syndical responsable du calcul des retraites.

Pour ceux qui aimeraient en savoir plus concernant la retraite et ses nombreuses implications sur votre nouvelle vie, votre syndicat offre gratuitement une formation très intéressante sur la retraite. On y aborde entre autres, la planification financière, les assurances, les options de calcul de retraite, les loisirs et plusieurs autres sujets. Vous pouvez vous y inscrire en contactant le secrétariat du syndicat.

Votre comité des retraités du SNEAA (à ne pas confondre avec le comité des retraités de l'usine Arvida qui n'est qu'un groupe d'activités sociales) vous offre ses meilleurs vœux pour la prochaine année et désire continuer à aider et conseiller ceux ou celles qui en auront besoin.

Membres du comité des retraités: Régis Pilote, Donat Lévesque, Raymond Labonté, Renald Plamondon
Roland Poirier et Louis-Marie Gagnon

Message de Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA

Consœur, Confrère,

Plus que jamais, il faut riposter!

2010 est une année record si l'on tient compte des nombreuses attaques de nos gouvernements. Autant au niveau provincial que fédéral, nos gouvernements ont décidé de nous faire payer les frais d'une crise créée par les banques et le monde des finances. Le gouvernement du Québec fut particulièrement agressif avec d'innombrables hausses tarifaires et la mise en place d'un odieux impôt santé. Nous menons actuellement une importante campagne pour l'amélioration de nos régimes publics de retraite. En 2011, nous devons nous lever pour défendre nos acquis sociaux, car sans une riposte efficace nous continuerons à subir des reculs. La question est simple. Quel genre de société voulons-nous laisser à nos enfants?

En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter une excellente période de festivités.

En toute Solidarité



Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA



SUITE, LE CONGRÈS FTQ

Du 29 novembre au 3 décembre 2010, au Palais des Congrès à Montréal, se tenait le congrès FTQ. Au-delà de 50 délégués(es) des TCA-Québec participaient à ce congrès. La région du Saguenay-Lac-St-Jean était représentée par les sections locales suivantes : Mine Niobec s.l. 666, Syndicat d'Arvida s.l. 1937, Énergie Sud s.l. 1938 et PME Sag Lac, s.l. 2004.

Comme vous l'avez sûrement suivi par les médias écrits et parlés, les différents intervenants régionaux sont principalement intervenus pour la mise en place d'un code d'éthique et de gouvernance au sein de la FTQ.

Ce qu'il y a de formidable dans tout ce débat c'est que l'idée de résolution sur le code d'éthique a été initiée par les TCA régionaux (1937) et ce, après le congrès régional FTQ des conseils conjoints et la position drastique que le président de la FTQ, Monsieur Michel Arseneault, avait prise contre la section locale 1937, SNEAA-TCA.

D'ailleurs, je tiens à souligner l'excellent travail du confrère Alain Gagnon dans ce dossier. Comme on dit dans notre jargon, le confrère Gagnon s'est tenu debout jusqu'à la fin. C'était de toute beauté de voir nos confrères, consœurs FTQ débattre de la mise en place d'un code d'éthique et de règles de gouvernance. Après un débat de plus de 1 h 30, les membres FTQ ont tous voté unanimement pour la mise en place d'un code d'éthique.

Tous ensemble, nous désirons que nos dirigeants ne portent flanc en aucun temps aux manigances, commissions, cadeaux, dons, enveloppes, gratifications, dessous de table, etc. qui paraissent monnaie courante dans un monde sans règles de gouvernance et d'éthique.

En terminant, c'est tout en notre honneur d'avoir porté haut et fort le débat de l'honnêteté et de la transparence au sein de notre organisation, la FTQ.

Nous devons toutefois terminer ce dossier avec la mise en place rapidement, d'un code d'éthique efficace et surtout suivi par nos dirigeants.

Un dossier à suivre, qui n'a sûrement pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Solidairement,

Denis Lepage
Directeur régional TCA



Par Denis Lepage, directeur régional

TCA-Québec Saguenay Lac St-Jean



Résolution finale sur le code d'éthique FTQ au congrès FTQ 2010

IL EST PROPOSÉ QU'un comité formé d'un représentant par affilié, excluant les membres du Bureau mais comptant huit mille membres et plus, soit formé afin de rédiger un code d'éthique applicable aux membres du Bureau de la FTQ, qui devra d'abord être présenté au Bureau de la FTQ et ensuite soumis au Conseil général pour adoption, et ce, au plus tard à l'automne 2011;

IL EST PROPOSÉ QUE ce comité soit assisté dans ses travaux d'une personne indépendante experte en déontologie et en gouvernance;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE ce comité suggère des amendements aux statuts qui seront présentés au prochain congrès s'il y a lieu.

PARCE QUE le rôle de la FTQ dans la société québécoise comme agent important de changements;

PARCE QUE l'importance pour la FTQ d'avoir des normes élevées de transparence et de bonne gouvernance pour maintenir sa crédibilité auprès des membres et de la société québécoise;

PARCE QUE la mauvaise presse entache la crédibilité de la FTQ à plusieurs égards;

PARCE QUE la nécessité d'adopter un code d'éthique reflétant des normes de bonne conduite des membres du Bureau de la FTQ.

Adopté unanimement

FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES EMPLOYÉS RTA

Comme vous le savez sûrement, au Complexe Jonquière, tous les employés ont la chance de pouvoir souscrire au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec FTQ. Il y aura des «blitz» dans les usines aux mois de mars et avril 2011. Je vous invite donc à vérifier les rencontres du printemps. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec vos représentants dans vos usines respectives, et ce, en tout temps, car ils sont tous très compétents et prêts à aller vous rencontrer.

Solidairement vôtre, **Jean Gagnon**, RL Cellulaire: (418) 812-5477

Voici la liste de vos représentants locaux:



- | | |
|--|---|
| • Jacques Beaudin CPA | • Rémi Lemieux CPC |
| • Mireille Boily Usine Laterrière | • Daniel Nepton Hydrate 1 |
| • Carl Dallaire SNEAA (548-4667) | • Réal Salesse CEO |
| • Maxime Desbiens Hydrate 11 | • Mathieu St-Laurent Laboratoire |
| • Guillaume Tremblay CEO | • Pierre Tanguay Hydrate 1 |

Visite des directeurs TCA au Complexe Jonquière

Le 5 octobre dernier, nous recevions la visite de messieurs Ken Lewenza, directeur national des TCA, Peter Kennedy, secrétaire-trésorier des TCA, Bill Murningham, économiste des TCA, Jean-Pierre Fortin, directeur des TCA-Québec et Denis Lepage, directeur régional des TCA-Québec. La visite du Complexe voulait, pour nos visiteurs ontariens, un premier contact avec la région et les conditions de travail des travailleurs du SNEEA. La visite a commencé au manoir du Saguenay par la présentation en anglais du projet AP-50 ainsi que des impacts économiques, environnementaux et sociaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nos invités se sont montrés intéressés particulièrement aux impacts relativement à la main-d'œuvre, l'expertise ainsi que de l'exportation du savoir RTA pour la région. La visite s'est poursuivie autour du chantier afin de constater de visu les stations électriques complétées et l'état en cours des préparatifs pour les phases subséquentes d'AP-50.

Ensuite, nous nous sommes rendus à l'usine d'alumine de Vaudreuil (UAV E-EST) et MM. Lewenza, Kennedy et Fortin ont pu échanger avec les travailleurs de l'usine et constater dans quelles conditions difficiles, ceux-ci exercent leur travail. Au moment de la visite, l'usine de l'Est était en arrêt planifié et grouillait d'activités d'entretien. La direction de Vaudreuil s'est montrée très coopérative autant par l'aspect sécurité que technique de la visite. Deux chefs de services se sont occupés de la traduction en anglais, de l'accueil sécurité, de la description des activités au BHB et des secteurs blanc et rouge de l'usine, ce qui fut apprécié par nos visiteurs. Ceux-ci ont été particulièrement impressionnés par les broyeurs de bauxite au BHB, la salle de contrôle au blanc et ainsi que les nombreux précipitateurs nécessaires au procédé «Bayer».

En soirée, une rencontre s'est tenue au Holiday Inn Saguenay avec tous les représentants des sections locales TCA de la région. À cette occasion, le confrère Bill Murningham fit une présentation en français de l'état de l'économie en général, mais aussi de la situation actuelle des mines et métaux dans le monde et de l'après crise économique. Les perspectives de développements dans le domaine de l'aluminium furent particulièrement appréciées par vos représentants présents mais aussi la situation des actions du secteur des métaux et la progression de celles-ci dans le contexte d'avant et d'après crise. Il fut tout aussi intéressant de constater les derniers événements en relation avec Potash Corp. en Saskatchewan, Stelco à Timmins où l'on ferme une usine rentable..., et bien sûr, Rio Tinto Alcan qui fit une campagne publicitaire de salissage du gouvernement Australien et son premier ministre Kevin Rudd afin de briser la réforme sur les redevances minières. Non content d'avoir réussi, Tom Albenese fit une mise en garde aux autres gouvernements qui auraient l'idée d'une telle réforme sur les redevances minières. Quand on pense au projet de loi-79 que Québec veut présenter prochainement au sujet des redevances dans le domaine minier et où nous sommes présentement les plus bas au Canada, il sera intéressant de suivre les lobbyistes de RTA et les agissements de M. Albenese!

Finalement, une période de questions et d'échanges termina cette soirée très enrichissante pour toutes les personnes présentes.



Lors de la visite de l'usine Vaudreuil



*Lors de la remise de la plaque
commémorative au Holiday Inn en soirée*



Par Denis Lepage, directeur régional

TCA-Québec Saguenay Lac St-Jean

Congrès FTQ 2010 / Résultats des élections

Président	Michel Arseneault
Secrétaire-trésorier	Daniel Voyer
1 ^{er} vice-président	Lucie Levasseur, SCFP
2 ^e vice-président	Daniel Roy, Métallos
3 ^e vice-président	Alain Degrandpré, Teamsters
4 ^e vice-président	Jérôme Turque, Alliance CFP
5 ^e vice-président	Michel Ouimet, SCEP
6 ^e vice-président	Yves Ouellet, FTQ construction
7 ^e vice-président	Jean-Pierre Ouellet, Service –VES - 800
8 ^e vice-président	Louis Bolduc, Aliment – TUAC
9 ^e vice-président	Jean-Pierre Fortin, TCA
10 ^e vice-président	Serge Cadieux, Employés de bureau SEPB
11 ^e vice-président	Gilles Brosseau, AIMT Machinistes
12 ^e président	Christian Martel, STTP
Délégué femme	Louise Mercier, VES – 800
Délégué femme	Monique Côté, SCFT
Délégué femme	Marcelle Perron, Alliance
Substitut	Louis Michaud, AIMTA
Conseils régionaux	Michel Ducharme

Votre Régime d'Assurance Groupe vous informe

ASSURANCE-VOYAGE

Si vous êtes un membre du Régime d'Assurance Groupe du SNEAA, vous êtes automatiquement couvert par cette assurance, de même que votre conjoint et enfants à charge admissibles.

Votre assurance voyage s'applique pour tout séjour à l'extérieur du Canada, en affaires ou en vacances, pour les dépenses encourues pour des blessures ou une maladie qui exigent une hospitalisation ou des services médicaux ou thérapeutiques d'urgence (nécessaires, non-prévus et soudains).

- La durée d'un séjour doit être inférieure à 180 jours consécutifs, jusqu'à un maximum viager de 1 000 000 \$ par personne assurée.
- Des indemnités d'annulation de voyage sont payables jusqu'à un maximum de 1 500.\$ par personne assurée lorsque le voyage doit être annulé en raison d'une raison majeure.

Vous devez vous procurer la carte d'identité internationale disponible au bureau du Régime d'Assurance Groupe. Soyez prudent et bon voyage!

Concernant vos personnes à charge.....

Il est de votre entière responsabilité de vérifier le nom des personnes qui sont inscrites sur votre carte d'adhésion.

Étant donné que vous ne la présentez pas à chaque visite à la pharmacie, une personne inscrite peut continuer de réclamer si vous ne nous avisez pas que vous êtes séparé. **Une personne qui ne demeure plus à la même adresse que vous n'est plus admissible à votre contrat d'assurance, et ce, la journée même.**

Vous devenez responsable des paiements qui seront faits en trop, et nous pourrions vous réclamer ces montants.

On considère comme des **conjoint**s deux personnes (de sexe opposé ou de même sexe):

- mariés ou unis civilement;
- faisant vie commune depuis 12 mois (toute rupture de moins de 90 jours n'interrompt pas la période de 12 mois); avec preuve à l'appui;
- faisant vie commune (peu importe la durée de l'union) et qui ont un enfant ensemble.

On considère comme un **enfant** une personne:

- de moins de 18 ans;
- qui est âgée entre 18 et 21 ans, si étudiant ou sans revenu, sans conjoint et domiciliée chez ses parents,
- qui est âgée de 21 ans mais de moins de 26 ans, sans conjoint et domiciliée chez ses parents, à condition qu'elle étudie régulièrement à plein temps, dans une institution d'enseignement reconnue, avec attestation obligatoire,
- quel que soit son âge, atteint d'invalidité totale avant son dix-huitième (18^e) anniversaire de naissance et demeurer totalement invalide depuis.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 1924 boul. Mellon ou nous contacter à 418-548-3106 pour faire la mise-à-jour de votre dossier.

Minimum 50 \$ avant de réclamer...

Vous devez accumuler vos factures au minimum **50 \$** avant de faire une réclamation. Veuillez noter qu'elles doivent être présentées dans les 12 mois suivant la date de service.

Nous souhaitons à tous nos assurés un très joyeux temps des fêtes.

Les employées du RAG

De bonnes résolutions pour gérer vos revenus et dépenses



Louise Gaudreault
Directrice générale

Comme l'occasion est propice, vos conseillers et conseillères en finances personnelles ainsi que vos planificateurs financiers, au nom de tout le personnel de votre caisse Desjardins, vous souhaitent de joyeuses fêtes et une excellente année 2011, remplie de bonheur, d'amitié, d'entraide et de coopération. Toute votre équipe Desjardins espère que vous profiterez de la période des fêtes pour créer des moments inoubliables et de beaux souvenirs en renouant des contacts ou en côtoyant des personnes qui vous sont chères.

Joyeuses Fêtes!

Par ailleurs, lorsqu'une nouvelle année s'amorce, il nous arrive souvent de prendre des résolutions. En voici quelques-unes :

LE BUDGET : UN BON POINT DE DÉPART !

Pour gérer efficacement vos affaires et cerner clairement vos besoins et votre capacité de remboursement, rien de mieux que la réalisation d'un budget. Il s'agit en fait d'une règle de base pour profiter au maximum de votre argent. Desjardins vous propose des simulateurs spécialement conçus à cette fin sur son site Internet à l'adresse : www.desjardins.com.

LE CRÉDIT : PRUDENCE ET DISCIPLINE S'IMPOSENT

Si emprunter permet de faire face à des imprévus et de s'offrir l'essentiel lorsque la situation l'exige, il faut tout de même en user prudemment et y penser à deux fois.

D'AUTRES BONNES HABITUDES POUR CONSERVER OU PRÉSERVER UN BON DOSSIER FINANCIER

- L'épargne : Mettre un peu d'argent de côté à chaque paie en vue de la retraite, pour réaliser un projet qui vous tient à cœur ou tout simplement pour être en mesure de faire face aux imprévus.

- Régler chaque mois vos comptes et respecter vos engagements financiers.
- Réviser régulièrement vos protections d'assurance.
- Prévoir des solutions adaptées à toutes les étapes de votre vie (épargne études, mandat d'incapacité, testament, etc.).

Et pour tout ce qui a trait à votre santé financière, vous savez que vous pouvez compter sur Desjardins. Pour des conseils éclairés, pour des services personnalisés, pour un accompagnement sur mesure, nos équipes vous invitent à les contacter. Il nous fera toujours plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions.

Siège social
1936, boul. Mellon, C.P. 1097
Jonquière (Qc) G7S 4K7
418 548-4683

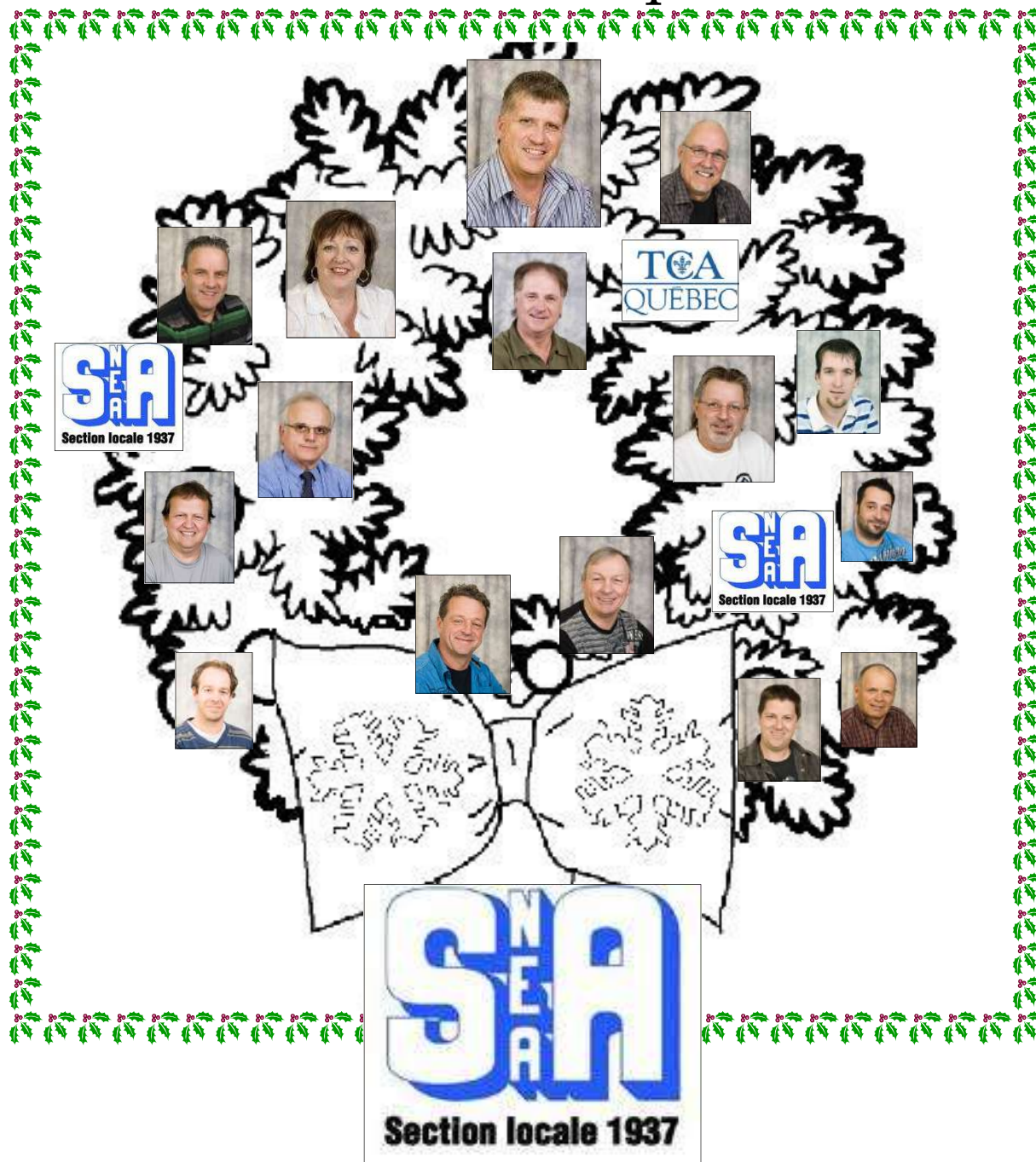
Centre de services Jonkôpri
3690, rue Cabot
Jonquière (Qc) G7X 1P4
418 548-4683

Centre de services d'Alma
410, Collard Ouest
Alma (Qc) G8B 1N2
418 668-3341



Desjardins
Caisse d'économie
de la Métallurgie et des
Produits forestiers (SLSJ)

www.sneaa.qc.ca



JOYEUSES FÊTES